



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**Q.612**

**INTERFONCTIONNEMENT  
DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION**

---

**PROCÉDURES LOGIQUES POUR  
LE SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 5  
EN ARRIVÉE**

**Recommandation UIT-T Q.612**

(Extrait du *Livre Bleu*)

---

## NOTES

1 La Recommandation Q.612 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VI.6 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

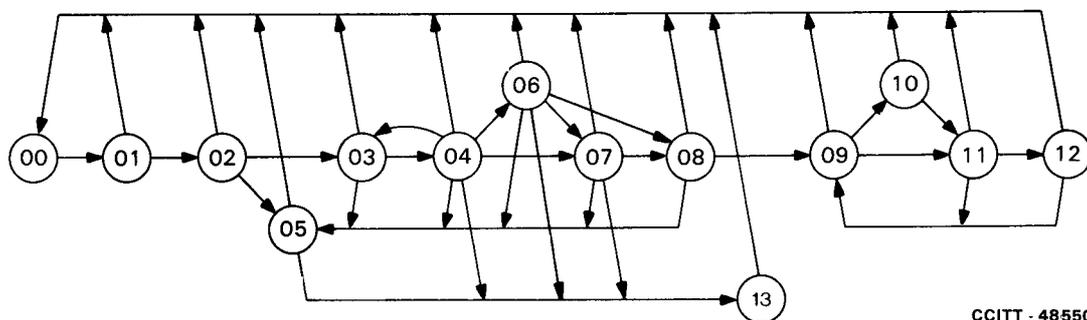
2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

**Recommandation Q.612**

**PROCÉDURES LOGIQUES POUR LE SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 5 EN ARRIVÉE**



CCITT - 48550

<i>Numéro de l'état</i>	<i>Description de l'état</i>	<i>Référence du feuillet</i>	<i>Temporisateurs</i>
00	Repos	1,4	
01	Attendre l'activation de l'enregistreur	1	
02	Attendre le signal d'enregistreur	1	t <sub>1</sub> , t <sub>2</sub>
03	Attendre le signal d'enregistreur suivant	1	t <sub>2</sub>
04	Attendre l'analyse des chiffres	2	t <sub>2</sub>
05	Attendre l'accusé de réception	2	t <sub>3</sub>
06	Attendre le signal d'enregistreur suivant	3	t <sub>2</sub>
07	Attendre la désactivation de l'enregistreur	3	
08	Attendre le signal de réponse	3	t <sub>3</sub>
09	Attendre l'accusé de réception	4	
10	Conversation	4	t <sub>3</sub>
11	Attendre l'accusé de réception	4	
12	Raccrochage	4	
13	Attendre le signal de fin	2	

FIGURE 1/Q.612

**Diagramme synoptique d'états pour le système de signalisation n° 5 en arrivée**

*Temporisateurs de supervision*

t<sub>1</sub> = 10 à 20 s      Recommandation Q.141, § 2.1.3.1 e) Recommandation Q.141, § 2.1.6 d)

t<sub>2</sub> = 20 à 40 s      Recommandation Q.156, § 3.6.2 b)

t<sub>3</sub> = 10 à 20 s      Recommandation Q.141, § 2.1.3.1 e)

*Procédures non décrites*

Les procédures ci-après qui n'intéressent pas directement l'interfonctionnement, ne sont pas décrites dans les procédures logiques:

- P<sub>1</sub> = Procédure à suivre à l'expiration de la temporisation d'attente du signal d'accusé de réception du signal d'occupation
- P<sub>2</sub> = Procédure à suivre à l'expiration de la temporisation d'attente du signal d'accusé de réception de réponse
- P<sub>3</sub> = Procédure à suivre à l'expiration de la temporisation d'attente du signal d'accusé de réception du raccrochage

FIGURE 2/Q.612

**Notes relatives au système de signalisation n° 5 en arrivée**

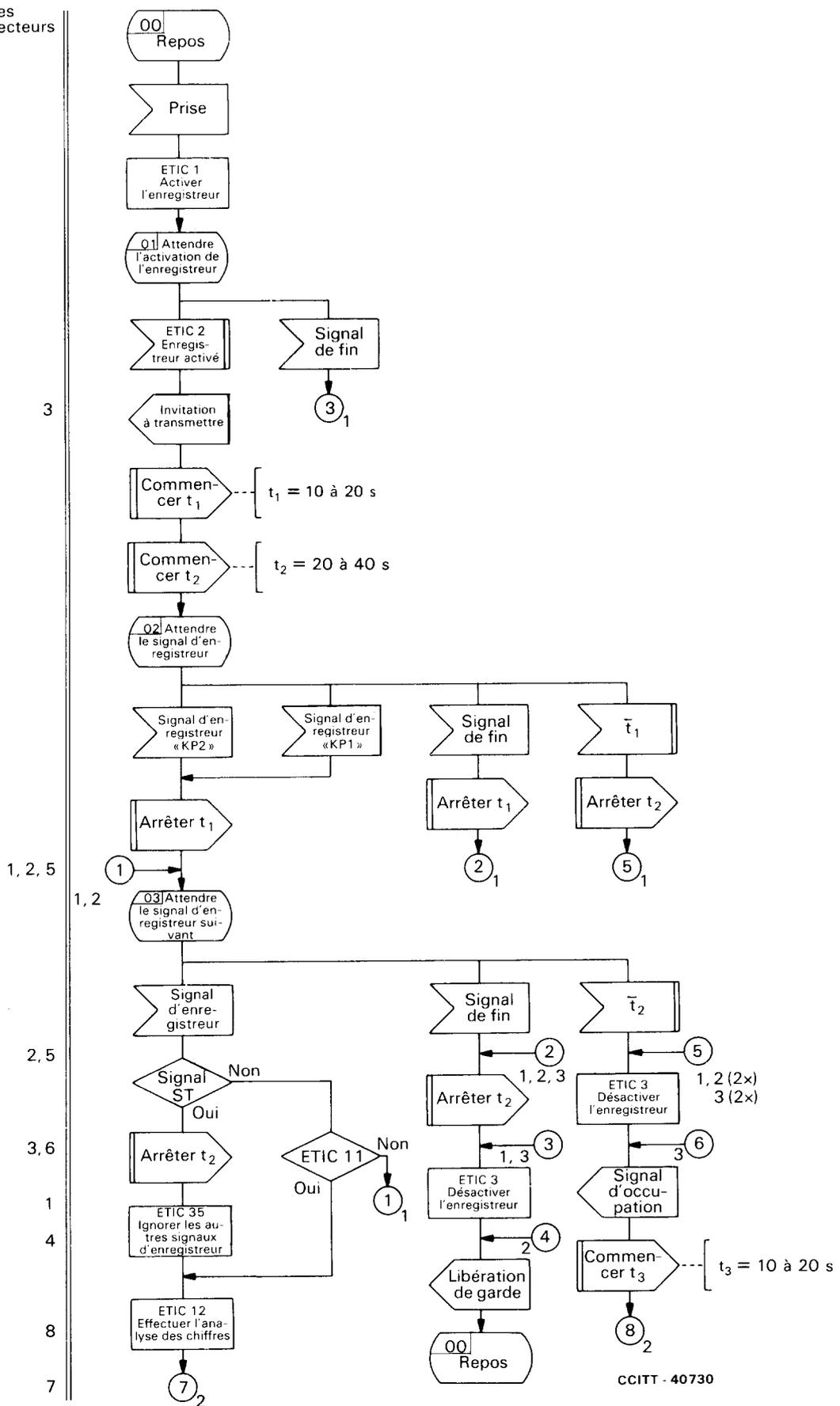


FIGURE 3/Q.612 (feuillet 1 sur 4)  
Système de signalisation n° 5 en arrivée

7,8

1, 2, 5

5, 9

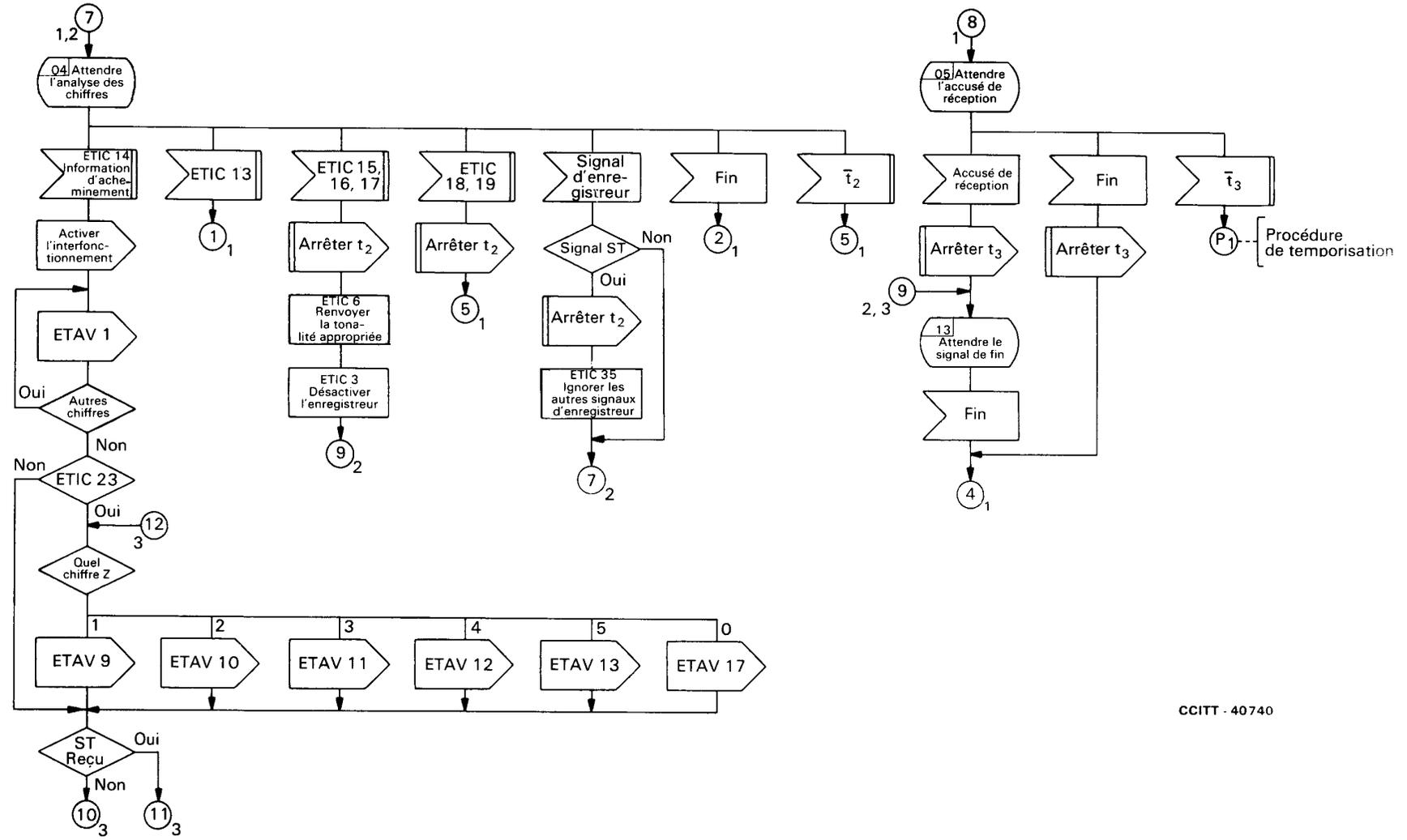
9

7

4

12

10, 11



CCITT - 40740

FIGURE 3/Q.612 (feuillet 2 sur 4)  
Système de signalisation n° 5 en arrivée

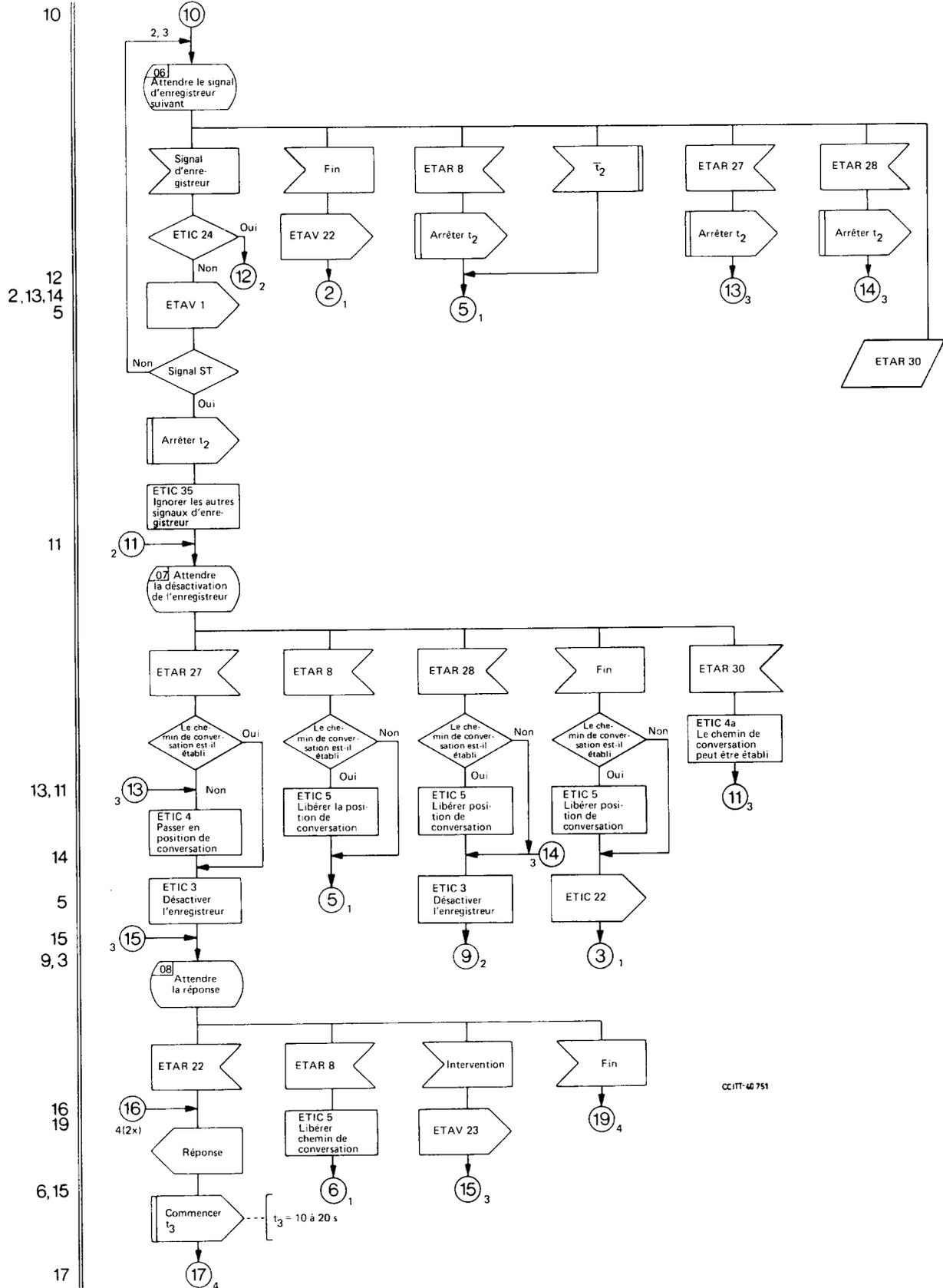


FIGURE 3/Q.612 (feuillet 3 sur 4)

Système de signalisation n° 5 en arrivée

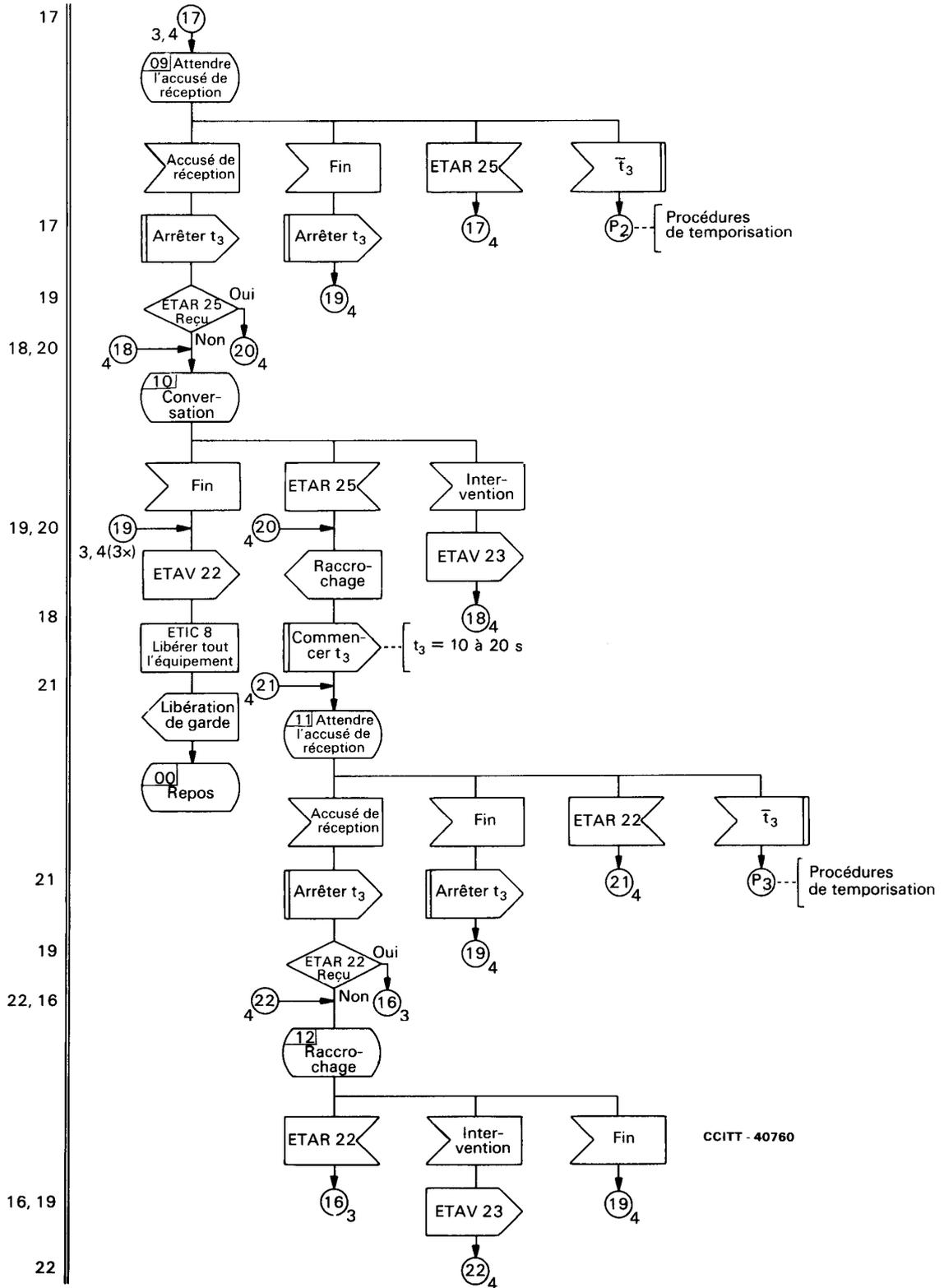


FIGURE 3/Q.612 (feuillet 4 sur 4)  
Système de signalisation n° 5 en arrivée